© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Accro à la codéine

Par Profil supprimé Postée le 12/01/2021 14:54

> Bonjour je suis dépendante à la codéine. Et je suis mal dans ma tête car je ne comprends pas comment j'y suis arrivé ossi dépendant. Ça me dans la déprime car je n arrive pas à m en sortir seule. Je suis maman de 5 enfants j'ai honte. J'ai été convoqué par le service médical de la cpam et je suis tre angoissé car il son du se compte contre de la multitude. D'ordonnance. Je suis angoisser ya qun comme moi ici merci

---

Mise en ligne le 14/01/2021

Bonjour,

La codéine est une molécule dont on peut devenir facilement et rapidement dépendant. Au-delà de soulager des douleurs physiques, elle peut apporter une sensation générale de mieux être mais avec le temps qui passe, l’accoutumance peut conduire à augmenter toujours plus les doses consommées pour continuer à obtenir les effets recherchés. Nous supposons que c’est ce qui vous est arrivé, vous amenant à multiplier les ordonnances pour vous en faire délivrer.

Il semble que la CPAM s’en soit rendue compte et que vous soyez convoquée pour vous en expliquer. Nous ne pourrons vous dire quelle sera l'issue de cet entretien. Si vous souhaitez réduire voire arrêter votre consommation de codéine, nous vous invitons, pour vous y aider, à vous rapprocher d’un CSAPA (Centre de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où une prise en charge adaptée pourra vous être proposée.

Comme vous le savez probablement, l’arrêt brutal de la codéine, sans être dangereux pour la santé, peut occasionner un syndrome de manque plus ou moins douloureux et pénible à vivre. Un accompagnement spécifique en CSAPA pourra vous permettre de vous « séparer » de la codéine de manière moins éprouvante avec le soutien et les conseils d’une équipe spécialisée. Nous vous joignons ci-dessous les coordonnées des deux CSAPA de votre ville pour que vous puissiez vous en rapprocher, les consultations y sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Nous restons disponibles dans le cas où vous auriez besoin de revenir vers nous, n’hésitez surtout pas. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA Alt10

49 boulevard du 14 juillet
10000 TROYES

Tél : 03 25 80 56 01
Site web : www.oppelia.fr/structure/alt/
Accueil du public : Lundi de 14h à 18h, mardi de 9h15 à 18h, mercredi de 9h15 à 13h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h, 1er et 3ème samedi du mois de 9h15 à 12h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par un psychologue et un infirmer, le mercredi de 14h à 18h, possibilité de rendez-vous du lundi au vendredi ou dans des lieux partenaires (maison des ados...)

Voir la fiche détaillée

CSAPA Association Addictions France

2, place Casimir Périer
Immeuble Casimir Périer
10000 TROYES

Tél : 03 25 49 44 44
Site web : www.addictions-france.fr
Secrétariat : Sur rendez-vous. Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi jusqu'à 18h et le vendredi 9h à 12h et 12h45 à 17h, hormis le 4è mercredi après-midi de chaque mois (fermeture)
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi jusqu'à 18h et le vendredi 9h à 12h et 12h45 à 17h, hormis le 4è mercredi après-midi de chaque mois (fermeture)

Voir la fiche détaillée